

Description sémantique de quelques doublets suffixés par *-é*, *-eux**

Nuria Rodríguez**

Universidade de Santiago de Compostela

Résumé

Cet article propose d'associer aux adjectifs dérivés par *-é*, *-eux* un sens déductible d'après les propriétés sémantiques attribuées aux radicaux dont ils sont issus. Après un survol des définitions lexicographiques, l'étude prend pour point de départ quelques doublets dont l'analyse a permis de montrer qu'ils présentent un sens de possession et de ressemblance. Les contraintes sémiques associées à la base jouent un rôle important quand il s'agit de formuler le sens prédictible des adjectifs, de sorte que la sélection de l'une ou l'autre interprétation dépend soit du nom primitif, soit du nom déterminé quand le premier a des propriétés sémantiques susceptibles de dégager les deux sens. L'étude effectuée montre que bon nombre de doublets possèdent des étiquettes sémantiques secondaires distinctives ou «sous-types sémiques», tandis que d'autres font l'objet d'une opposition référentielle. Le degré de motivation de ces adjectifs est élevé et ne se réduit que lorsqu'ils sont employés dans des tournures idiomatiques ou dans un domaine spécialisé. C'est à partir des traits sémiques des suffixes et leur motivation linguistique avec le radical sur lequel ils opèrent que s'explique le sens prédictible associé à *-é*, *-eux*.

Mots-clés: sens prédictible, doublets, traits sémiques, catégorie référentielle.

Abstract

This article attempts to associate a predictable meaning to adjectives formed on the French suffixes «-é» and «-eux», in accordance with the semantic properties attributed to the roots on which they depend. After a brief summary of lexicographic descriptions, this study will initially evolve around some couplets whose meaning implies possession and resemblance. Semic constraints associated to the base play an important role when the predictable meaning of the adjectives has to be formulated. These constraints are important in such a way that the relation between one meaning or other depends

* Data de aceptación: outubro de 1996

** Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet de recherche PS91-0085 subventionné par la DGICYT.

either on the primitive noun, or on the modified noun when the former has semantic properties susceptible to express both meanings. The study finally demonstrates that, although a great number of couplets possess distinctive semantic labels or «semic subtypes», others are object to a referential opposition. These adjectives have a high degree of motivation which does diminish unless they are used in idiomatic expressions or in a specialized field. Therefore, the predictable meaning associated to «-é» and «-eux» can be explained through the suffixes' semic features and through their linguistic motivation altogether with the root on which they operate.

Key words: predictable meaning, couplets, semic features, referential category.

1. INTRODUCTION

Lors de la lecture de plusieurs articles et la consultation de nombre de dictionnaires, nous nous sommes particulièrement intéressée aux adjectifs qui, possédant la même base nominale, se construisent à l'aide de suffixes différents. En effet, il nous a semblé qu'une étude susceptible d'analyser le comportement sémantique des suffixes appliqués sur les mêmes noms primitifs pourrait se révéler fructueuse, dans la mesure où cela permettrait d'expliquer la spécificité d'un suffixe (servant à former un adjectif dénominal) par rapport à d'autres suffixes appartenant au même paradigme.

Dans cette étude, nous nous bornerons à une analyse synchronique d'un type d'adjectifs dérivés en français contemporain. Il s'agit des doublets qui sont issus de la même base sur laquelle s'appliquent les suffixes *-eux*, *-é* (ex: *cuivré-cuivreux*, *ferré-ferreux*), dont nous aborderons l'analyse par la suite.

Notre point de départ méthodologique est une liste d'exemples tirés de trois dictionnaires français dont *Le Robert Méthodique* (R.M.), le *Trésor de la Langue française* (T.L.F.) et le *Petit Robert* (P.R.).

Certains doublets ont pourtant été relevés dans des articles que nous ne manquerons pas de citer lors de leur analyse, dans la suite de ce travail. La liste des doublets proposée est loin d'être représentative mais elle permet, à notre avis, de donner un aperçu un peu plus étendu du comportement sémantique des suffixes appliqués sur les mêmes noms de base (désormais Nb), qu'ils soient ou non combinés avec les mêmes noms recteurs (désormais Nr). Bien que la limitation des adjectifs nous empêche de formuler des assertions définitives, notre matériel de base donne toutefois lieu à observer quelques régularités se rapportant aux bases des adjectifs dénominaux et bon nombre de contraintes sémiqes qui pèsent sur les formations que nous nous proposons d'étudier.

Nous nous contenterons au long de ce travail de présenter ces brèves observations, qui seront développées au cours de l'analyse qui va suivre et que nous tâcherons de vérifier en ce qui concerne les adjectifs envisagés.

Pour ce faire, nous aborderons deux opérations d'ordre différent. Nous analyserons en premier lieu les propriétés sémantiques des suffixes *-eux*, *-é* pour entamer à la suite une étude des contraintes qui pèsent sur les bases auxquelles ces suffixes s'appliquent. Finalement, les résultats auxquels nous parviendrons permettent de conclure au rapport établi entre la

typologie des bases nominales et l'interprétation sémantique véhiculée par le suffixe, de sorte que nom de base et suffixe sont étroitement liés indépendamment du substantif qui les accompagne.

2. SYNTHÈSE DES DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES

En ce qui concerne les adjectifs construits à l'aide du suffixe *-eux* les ouvrages sont unanimes. Ils affirment que ce suffixe indique une qualité ou une propriété lorsque la base est nominale. Parmi les qualités évoquées, il est dit que bon nombre d'adjectifs véhiculent une idée d'abondance suivant le Nb sur lequel s'applique le suffixe. Aussi trouvons-nous les formes *herbeux*, *nouveux*, *populeux*, etc., qui expriment visiblement ce sens.

D'autre part, on remarque que ce suffixe peut éventuellement faire référence à une relation 'contenant-contenu' où la notion d'abondance n'est pas forcément présente. Tel est le cas de *ferreux*, *ferrugineux* ou *savonneux* qui, loin de marquer un degré intensif, dénotent simplement la possession (au sens large du terme). Les dictionnaires s'accordent pour attester un troisième groupe d'adjectifs suffixés par *-eux* dont le primitif est un nom de masse, ce qui serait à l'origine d'une troisième acception très répandue dans les formations contenant ce type de bases: la ressemblance quant à la couleur, l'aspect ou la matière du référent nominal qui sert de base à l'adjectif, par rapport au nom qu'il détermine. Tel est, entre autres, le cas de *laiteux* et *cireux*.

D'après les définitions attestées, trois sens dominants sont à retenir du suffixe *-eux*:

- 1) L'expression de l'abondance («Très peuplé» R.M., s.v. *populeux*).
- 2) La dénotation de la possession («Qui contient du fer» R.M., s.v. *ferreux*).
- 3) La marque de la ressemblance («2° Mod. Qui a l'aspect et *spécialt.* la couleur blanchâtre du lait» P.R., s.v. *laiteux*).

Des sens spécialisés ne sont toutefois pas à écarter, étant donné la grande vitalité de ce suffixe associé à des bases nominales. Au vu des définitions relevées, le suffixe *-é* évoque un sens plus ou moins analogue à celui véhiculé par le suffixe *-eux*, entre autres l'expression de la possession, comme *denté* dans le syntagme *feuille dentée* et de la ressemblance, tel que *argenté* dans *cheveux argentés*, *lapin argenté* où l'analogie porte sur la couleur ou l'éclat de l'argent, c'est-à-dire, des cheveux gris, un pelage blanc comme l'argent. Ce parallélisme n'est pourtant pas systématique et dépend, selon nous, du substantif primitif auquel se rattache le suffixe, comme nous le verrons par la suite.

Nous concluons par une courte récapitulation des définitions qui viennent d'être présentées:

- 1) L'expression d'une qualité à travers le sème /+ abondance/. Attribué au suffixe *-eux*.
- 2) L'expression de la possession avec la présence de l'objet ou de la notion désignés par le référent primitif. Sont susceptibles de dégager ce sens les suffixes *-eux*, *-é*.

3) La présence d'une qualité évoquée à l'aide du trait sémantique /+ ressemblan-ce/. Sens qui est à rattacher aux suffixes *-eux*, *-é*.

Il en résulte que les suffixes considérés dans cette étude sont aptes à véhiculer au moins deux sens virtuels et que leur actualisation dépendra selon nous tantôt du nom de base sur lequel opère le suffixe tantôt du Nr ou de la situation contextuelle extra-linguistique lorsque les doublets sont synonymes. Aussi convient-il de montrer la typologie lexicale des bases pour aborder finalement les contraintes qui pèsent sur celles-ci. Nous pourrions ainsi déduire le *sens prédictible* associé à la base.

On admettra en somme que ce survol rapide des sens attestés mérite que l'on procède à un reclassement plus rigoureux des relations sémantiques associées aux suffixes cités ci-dessus. Cette première approche à une récapitulation des définitions lexicographiques et les doublets dont nous disposons constituent donc le matériau essentiel pour l'analyse sémantique que nous allons entreprendre dans ce qui suit.

3. ANALYSE SÉMANTIQUE DES DOUBLETS

Sur la base des sens attestés dans le chapitre précédent, nous nous proposons d'entamer ici une analyse des propriétés sémantiques des suffixes appliqués aux adjectifs dénominaux envisagés. Pour ce faire, nous présentons à la suite une liste d'exemples que nous avons expressément rassemblés dans la mesure où ils présentent de fortes similitudes formelles, ce qui nous permettra de contraster facilement les oppositions et les équivalences de sens qui pourraient surgir au sein du groupe:

- (1) *argenté-argenteux*
- (2) *cendré-cendreuse*
- (3) *ciré-cireux*
- (4) *cuivré-cuivreux*
- (5) *ferré-ferreux*
- (6) *givré-givreux*
- (7) *glacé-glacéux*
- (8) *lainé-laineux*
- (9) *paillé-pailleux*
- (10) *veiné-veineux*

3.1. Propriétés sémantiques des suffixes

Bien que les suffixes *-eux*, *-é* soient aptes à marquer la ressemblance et que leur emploi semble *a priori* les orienter vers des sens apparentés, il n'en est pas moins vrai qu'ils dénotent souvent des valeurs opposées.

Lorsqu'ils expriment la ressemblance, comme dans les syntagmes *la laine soyeuse, le teint safrané*¹, les suffixes ont souvent un *sens prédictible*² qui dénote la présence, par métonymie, d'une caractéristique saillante du référent primitif³, ce que nous désignerons comme *dénotation analogique métonymique*. En effet, le caractère métonymique de ce type d'adjectifs provient de ce qu'une partie saillante du Nb, autrement dit, une propriété inhérente au Nb caractérise l'ensemble, le tout désigné par le Nr. Ce dernier évoque en somme une propriété caractéristique typique du Nb (*tigré* dans *chat tigré*, par exemple, marque la possession d'une propriété caractéristique du tigre, c'est-à-dire, la présence de taches ou de bandes associées à la peau du tigre)⁴. Le *sens prédictible* est «qui a X⁵ typique de Nb», dans la mesure où l'on évoque une propriété typiquement associée au Nb. Dans ce type de rapport, le suffixe sélectionne une caractéristique saillante du Nb qui n'est autre que la propriété typique du référent désigné par le Nb. Celle-ci est attribuée de façon systématique à une personne ou à une chose au moyen des connaissances culturelles du sujet parlant. Ce sens est en général rendu par les adjectifs suffixés par *-é* dont les radicaux désignent des animés (surtout des animaux), comme *tigré, zébré, lézardé*, des noms de matière: *argenté, marbré, paillé* et plus rarement des substantifs concrets, tels que: *fruité*. Ce type d'adjectifs véhicule la notion de ressemblance en associant aux noms recteurs qu'ils déterminent la couleur typique des référents dont ils sont issus ou n'importe quelle autre caractéristique distinctive d'une classe référentielle. Ainsi on dit d'un clocher ou d'un mur lézardés qu'ils sont couverts de lézardes, c'est-à-dire, qu'ils possèdent des crevasses profondes semblables à la queue du lézard. L'analogie porte dans ce cas sur la forme et il s'agit d'une analogie métonymique en ce que l'aspect extérieur des fentes est typique de ce reptile.

¹ Exemples empruntés à Gawelko (1975a: 312). Nous pouvons en général parler d'une ressemblance de couleur, de forme, de saveur, de tact ou de comportement évoqués par le substantif primitif. Bon nombre d'adjectifs dénotant cette notion comportent des radicaux désignant la matière. Tel est le cas de *cuivré*, qui exprime une analogie de couleur, de sonorité ou, plus rarement, de goût dans la mesure où cette dernière qualité du cuivre s'applique aux substantifs déterminés qui désignent un liquide dont le goût rappelle en partie celui du cuivre.

² Corbin entend par *sens dérivationnellement prédictible* d'un adjectif le « (...) sens prédictible à partir de la structure morphologique complexe du mot construit (...)» (D. Corbin 1991: 11). Pour une définition étroite de *mot construit*, cf. D. Corbin (1991: 17). Nous appliquerons à notre propos la définition de *sens dérivationnellement prédictible* donnée par Corbin et adoptée peu après par Mélis-Puchulu (1991) dans son analyse des adjectifs dénominaux. La notion de *sens prédictible* à laquelle nous faisons référence dans notre contribution équivaut au sens virtuel de la base nominale, qui s'actualise ensuite en fonction du contexte syntaxique dans lequel l'adjectif dérivé est intégré. Le concept que nous adoptons recouvre en somme ce que Mélis-Puchulu dénomme *sens prédictible hérité du sens de la base (SP_{hb})* (Mélis-Puchulu 1991: 54, n. 17).

³ Cette caractéristique peut se rapporter à la couleur, à la forme ou au comportement du référent désigné par le radical de l'adjectif dérivé.

⁴ *Tigré, ée*: «Marqué de bandes ou de taches qui ressemblent aux dessins de la peau d'un félin et plus spécialement d'un tigre. **Chat, cheval tigré; vache tigrée*» (T.L.F., s.v. *tigré*).

⁵ X désignant le goût, la couleur, le comportement ou un autre attribut typique du référent de base.

Mis à part *lézardé*, nous pouvons également trouver de nombreux exemples parallèles, comme: *chevalin*, *serpentin* où la seule différence se trouve dans le suffixe. Par exemple, une *tige serpentine* évoque la forme sinueuse du serpent, sa longueur ou même sa minceur; *mouvement serpentin* les ondulations du serpent; *cuir marbré* et *dindon marbré* l'aspect veiné du marbre. Nombre de ces adjectifs peuvent d'ailleurs être considérés comme des participes des verbes correspondants, comme: *tigrer*, *lézarder*, *marbrer*, *serpenter* dont l'action est en étroit rapport avec la caractéristique saillante évoquée par l'adjectif. En guise d'exemple, *lézarder* signifie produire des mouvements ondulants similaires à ceux du lézard, *tigrer* dessiner des taches ou des bandes analogues à celles de la peau du tigre.

Les adjectifs dérivés par *-eux* véhiculent également ce sens lorsque le suffixe s'applique presque exclusivement aux Nb de matière ou à ceux qui désignent un produit, comme: *cireux*, *cuivreux*. Ainsi l'adjectif *cireux* s'applique à tout ce qui évoque la couleur de la cire, comme dans le syntagme *teint cireux*, *cuivreux* à tout ce qui possède la couleur, la sonorité du cuivre, comme par exemple *nuage cuivreux*, *voix cuivreuse*.

Quand la comparaison ne met pas en relief une caractéristique saillante du Nb l'adjectif exprime une *dénotation analogique*. Il évoque simplement dans ce cas l'idée de ressemblance, ce que Mélis-Puchulu (1991) appelle *interprétation intensionnelle*. C'est le cas dans des exemples du type *poil laineux*, qui a le sens de /poil qui a l'apparence de la laine/ sans insister sur une caractéristique particulière de la laine ou de *visage chevalin* qui décrit un visage qui évoque le cheval.

Lorsque le suffixe n'établit aucune relation analogique avec son primitif il suscite la présence de l'objet désigné par la base. Cette deuxième acception concerne également certains adjectifs de matière, tels que: *ciré*, *ferré*, *paillé*, ainsi que les substantifs concrets, comme: *veiné*, *denté*, etc. L'élément *-eux* est, quant à lui, également caractérisé par la présence de l'objet désigné par le substantif de base: *laineux*, *pailleux*, *terreux*, *veineux* mais il se distingue du suffixe *-é* par l'aspect *quantitatif*. En effet, *-eux* dénote la présence de l'objet représenté par le Nb en insistant sur le nombre (désormais *dénotation quantifiante*), tandis qu'aucune étiquette sémantique d'abondance n'est associée au suffixe *-é*.

Tout laisse à penser, par conséquent, que le suffixe *-eux* a deux *sens prédictibles* qui présentent de fortes similitudes avec ceux exprimés par l'élément *-é*, quoique l'on constate également certains traits distinctifs susceptibles d'opposer les deux suffixes en fonction des Nb auxquels ils se rapportent. Aussi avons-nous dans ce groupe des doublets analogues qui véhiculent le trait sémantique /+ ressemblance/, tels que: *cendré-cendreux*, *cuivré-cuivreux*, des doublets dont l'analogie porte sur l'expression de la possession, comme: *ferré-ferreux*, *paillé-pailleux*, *veiné-veineux* et des doublets sémantiquement différents, tels que: *argenté-argenteux*, *ciré-cireux*, *givré-givreux*, *glacé-glaceux*, *lainé-laineux*, qui peuvent ne pas coïncider dans leur interprétation sémantique.

Nous allons tenter de voir brièvement les raisons des possibles variations de sens dans ce type de formations.

Nous avons déjà dit que nombre d'adjectifs suffixés par *-eux*, *-é* sont susceptibles d'induire un certain type d'interprétations suivant la nature du Nb auquel ils se rapportent.

C'est le cas lorsque les suffixes sont associés à des substantifs primitifs concrets. Nous constatons, en effet, qu'ils sont aptes à exprimer la ressemblance, ainsi: *cebré-cebreux*, *cuvré-cuveux* ou la possession de l'objet désigné par la base: *feré-ferreux*, *paillé-pailleux*, *veiné-veineux*. En revanche, ils n'indiquent que la possession lorsqu'ils se construisent avec des noms de base abstraits. Par exemple *son harmonieux* ne signifie pas */qui ressemble à l'harmonie/ mais /qui a beaucoup d'harmonie/, et *homme rusé* ne veut pas dire */qui ressemble à la ruse/ mais /qui a beaucoup de ruse/. De même, le suffixe -é ne dénote en aucun cas la possession lorsqu'il est associé à des Nb dont le trait sémique est [+ animé]. Par exemple, *chat tigré* ne signifie pas */qui a des tigres/ mais /qui a la couleur du tigre/ , *manteau tigré* n'est pas un manteau qui possède des silhouettes de tigre mais qui a des taches typiques de ce félin. En revanche, *feuille dentée* n'est pas une feuille qui ressemble à une dent mais une feuille qui possède des dents par analogie de forme aux dents des vertébrés. Mis à part les exemples cités, l'adjectif *cireux* est systématiquement interprété comme /qui a la couleur de la cire/ indépendamment du nom qu'il détermine, de sorte que l'adjectif est toujours qualificatif avec dénotation de la ressemblance. Nous pouvons en déduire que bon nombre d'adjectifs sont sémantiquement déterminés par le suffixe, indépendamment du substantif recteur qui les accompagne.

Nous dirons, par conséquent, que le sens des suffixes sont en rapport étroit avec la base dont ils sont issus et qu'ils sont généralement prédictibles du point de vue morphologique et sémantique, ce qui s'applique non seulement aux suffixes -é, -eux mais au reste des suffixes. Par exemple, -ier se rapporte à des Nb qui désignent un produit naturel ou la matière première. Ainsi nous avons *cirier*, *betteravier*, *pétrolier*, *cérélier* mais non pas **tigrier*, **cuvrier*, **veinier*.

Le suffixe -ier indique en effet que le produit ou la matière désignés par le substantif primitif sont en rapport avec l'industrie, le commerce, de telle sorte qu'une industrie verrière fabrique du verre pour le commercialiser et qu'un produit verrier est généralement destiné à être vendu.

L'indication de la possession, dans le sens élargi du terme, est notée *dénotation inclusive* lorsque le suffixe exprime, par rapport à sa base nominale, la possession ou la nature de l'objet désigné par le substantif qui précède l'adjectif. Ce sens est globalement rendu par la paraphrase: «qui contient Nb», associée à l'un des *sens prédictibles* du suffixe -é⁶. Il ne faut toutefois pas le confondre avec la notion d'abondance véhiculée par les structures suffixées par -eux⁷ dont le *sens prédictible* est: «qui a beaucoup de Nb», sens qui est à rattacher à la *dénotation quantifiante* dont nous avons déjà parlé.

⁶ Il convient de signaler que nous appliquons à notre propos la paraphrase «qui contient Nb» pour déterminer globalement le *sens prédictible* associé à la *dénotation inclusive*. Nous évitons ainsi la prise en considération de tout un faisceau d'interprétations possibles, qui ne cessent d'être des variantes d'un même sens et qui, d'autre part, sont non pertinentes pour les définitions que nous présentons. C'est la raison pour laquelle nous préférons regrouper les sens virtuels «qui a Nb», «qui est fait de Nb», «qui est couvert de Nb» (dont *glacé*, *givré*) en un seul *sens prédictible*.

⁷ À l'exclusion de celles qui présentent des noms de matière dont les radicaux désignent notamment des métaux: *ferreux-cuveux*. La marque de quantification n'est pas pertinente pour ce type d'adjectifs dans

Nous avons, en somme, trois sortes de doublets synonymes:

- a) ceux qui indiquent la ressemblance: *cendré-cendreux, cuivré-cuivreux*.
- b) ceux qui expriment la possession de l'objet, soit un nom de matière, soit un nom concret autre que la matière: *argenté-argenteux, ferré-ferreux, veiné-veineux*.
- c) ceux qui dénotent l'abondance: *paillé-pailleux*.

Les doublets restants présentent tous des oppositions de sens dont nous aborderons l'analyse dans ce chapitre. Les séries binaires comprises dans a) et b) ont un sens déductible d'après les caractéristiques mentionnées. Le premier groupe d'adjectifs comprend des paires synonymes dans l'expression de la ressemblance. Ainsi *cendré -cendreux* s'appliquent à tout ce qui a couleur de cendre, comme dans l'expression *cheveux d'un blond cendré* ou le syntagme *paysage cendreux*. À l'inverse du deuxième doublet, *cendré -cendreux* n'est apte qu'à l'expression de la ressemblance. Nous en déduisons que les adjectifs qui se construisent avec des noms de base [+ matière, métal] sont susceptibles d'évoquer les deux sens, alors que ceux qui se rapportent à des Nb [+ matière] ou [+ produit] reçoivent en général l'interprétation métaphorique, comme en témoignent les exemples suivants: *cireux, argileux, cendreux, laiteux, marbré*. Cette tendance ne constitue qu'une généralité et ne peut donc pas être appliquée de manière absolue à tous les adjectifs. Comme preuve les exemples *boisé, diamanté, salé*⁸, qui n'expriment que la possession.

En ce qui concerne les doublets du deuxième groupe, nous nous proposons de les analyser un peu plus loin. Quant au doublet du troisième groupe, il convient de signaler qu'il n'exprime le même sens que dans son acception technique, comme dans les syntagmes *acier pailleux* et *fonte paillée-*, qui évoquent la présence de pailles comme référent technique, c'est-à-dire, des cavités que l'on trouve parfois dans les produits forgés. Hors de ce sens, les adjectifs s'opposent dans la mesure où *paillé* peut éventuellement être interprété comme /qui a la couleur jaune de la paille/. Tel est le cas de la séquence *chemise paillée* qui signifie /chemise qui a la couleur jaune de la paille/. Le terme *pailleux* n'est pourtant pas susceptible d'évoquer la ressemblance, c'est pourquoi le doublet peut être sémantiquement complémentaire ou sémantiquement différent. La spécialisation des termes contribue à neutraliser l'opposition /+ quantité/ vs. /- quantité/, de sorte qu'elle n'est plus pertinente lorsque le référent du nom de base ne désigne plus l'acception commune mais technique. Cette dichotomie se perd en faveur de l'opposition /+ présence/ vs. /- présence/, qui devient distinctive lorsqu'il s'agit de délimiter une classe référentielle en la sous-classifiant. Nous reviendrons sur ce point au & 3.2.

la mesure où ils véhiculent le sens «qui est fait de Nb», aussi mettent-ils en relief le sème [+ matière, métal] en soulignant la présence de l'objet désigné par le Nb. Les adjectifs ainsi construits expriment, par conséquent, la *dénotation inclusive* antérieurement citée.

⁸ Il est curieux de constater que ces deux derniers adjectifs qui semblent contredire ce que nous venons d'affirmer avec certaines réserves, dénotent la ressemblance à l'aide du suffixe *-in*, tels que: *diamantin, salin*.

D'après les observations qui viennent d'être présentées, la question se pose de savoir pourquoi certains doublets partagent une analogie sémantique alors que d'autres, formellement équivalents, véhiculent des sens opposés. C'est ce que nous allons tâcher de voir par la suite.

3.2. Contraintes sémiques associées à la base

Il semble que ce soit le type de base qui commande l'interprétation de l'adjectif dérivé. La preuve en est que lorsqu'il est appliqué à des noms de masse abstraits, le référent désigné n'est pas une propriété que l'on puisse percevoir à travers les sens, aussi l'adjectif suffixé par *-eux* se caractérise-t-il par l'impossibilité d'exprimer la notion de ressemblance qui lui est typiquement associée, comme par exemple: *courageux* */qui ressemble au courage/ mais /qui a beaucoup de courage/. En revanche, lorsqu'il est issu de Nb dénotant des substantifs concrets (à l'exception des substantifs humains) *-eux* peut recevoir deux types d'interprétations, l'une métaphorique avec un sens de ressemblance, comme *laiteux* dans la séquence *teint laiteux*: /qui a la couleur blanche du lait/, l'autre non métaphorique avec un sens de quantification, comme *pierreux* dans *chemin pierreux*: /qui est plein de pierres/. L'interprétation métaphorique est essentiellement appliquée aux adjectifs issus de noms de masse concrets, tels que: *cireux*, *cotonneux*, *laiteux*, *terreux*, etc., le sens non métaphorique plutôt associé à des substantifs concrets ou à des noms de masse abstraits: *buissonneux*, *harmonieux*, *nouveux*, *pierreux*, *rocailleux*, etc.

D'après ces contraintes sémiques, les deux suffixes sont aptes à exprimer la ressemblance et la possession en opérant une sélection des bases auxquelles ils se rapportent. En effet, ils s'appliquent de préférence à des noms désignant la matière (ex: *cuivré* -*cuivreux*) et à des substantifs désignant des sentiments (ex: *courageux*, *peureux*).

Le tableau suivant illustre la typologie des bases et les *sens prédictibles* associés aux suffixes *-eux*, *-é*⁹:

⁹ Les abréviations utilisées correspondent au type de dénotation exprimée par le suffixe, à savoir: Da indique la *dénotation analogique*, Da(m) la *dénotation analogique métonymique*, Di la *dénotation inclusive*, Dq la *dénotation quantifiante*. Les traits sémantiques du nom de base sont encadrés de crochets. En guise d'exemple, le suffixe *-é* peut éventuellement exprimer les dénnotations analogique et inclusive lorsqu'il opère sur un substantif concret, comme dans *paillé*. Associé à ce type de bases, il a visiblement deux *sens prédictibles*.

Suffixe	Exemple	Nb	Type dénotation	Sens prédictible
-é	<i>paillé</i>	[+concret]	Da, Di	«qui ressemble à Nb», «qui contient Nb»
	<i>névrosé</i>	[+abstrait]	Di	«qui produit, manifeste Nb»
	<i>cuivré</i>	[+matière, métal]	Da, Di	«qui ressemble à», «qui contient Nb»
	<i>tigré</i>	[+animé]	Da (m)	«qui a X typique de Nb»
-eux	<i>harmonieux</i>	[+abstrait]	Dq	«qui a beaucoup de Nb»
	<i>laineux</i>	[+concret]	Da, Dq	«qui ressemble à Nb», «qui a beaucoup de Nb»
	<i>ferreux</i>	[+matière, métal]	Di	«qui contient Nb»

En définitive, plusieurs types de Nb peuvent être dégagés. Les adjectifs issus d'un nom de masse abstrait ne sont pas aptes à évoquer la ressemblance et, parmi eux, ceux qui désignent un état d'âme n'expriment pas la possession proprement dite mais manifestent visiblement une sensation, comme *joyeux* dans *homme joyeux*: */qui contient de la joie/ mais /qui manifeste de la joie/. De même *évènement douloureux* / qui produit de la douleur/, *enfant névrosé*¹⁰ /qui manifeste une névrose/.

Appliqués à des Nb [+ matière, métal] les suffixes -é, -eux expriment tantôt la ressemblance, tantôt la possession, faisant preuve dans les deux cas d'une équivalence sémique.

Si nous illustrons cela par des exemples, la séquence *cuivré-cuivreux* est synonyme dans son interprétation métaphorique vis-à-vis de la couleur ou de la sonorité associées de façon inhérente au substantif primitif, mais elle ne l'est pourtant pas dans son interprétation non métaphorique (notamment lorsque *cuivreux* dénote la possession). Le *sens prédictible* de ce doublet est «qui a X typique de Nb», rendu par la paraphrase /qui a la couleur, la sonorité du cuivre/. La même séquence peut éventuellement véhiculer des sens différents, dont la ressemblance (*cuivré*) et la possession non quantifiante (*cuivreux*), dans la mesure où la marque de nombre n'est pas pertinente pour ce type d'adjectifs. Aussi dirons-nous, comme leur nom indique, qu'ils s'appliquent à mettre en relief la matière désignée par le référent du Nb (cf. note 7). Signalons également à ce propos le doublet *ferré-ferreux* dont le caractère synonymique semble résider dans l'expression de la possession. En revanche, les adjectifs s'opposent lorsque *ferré* prend un caractère figé dans certaines expressions idiomatiques, comme: *voie ferrée*.

¹⁰ Exemple que nous empruntons à Gawelko (1975a: 312).

Dans ce dernier cas, *-eux* et *-é* ne sont guère permutable. Il est curieux d'observer que ce doublet ne reçoit pas d'interprétation métaphorique, à l'inverse de la séquence précédente. Nous pensons pourtant que la série binaire *ferré-ferreux* pourrait avoir un *sens prédictible* susceptible d'évoquer la ressemblance, bien que le doublet ne soit attesté que dans son interprétation non métaphorique. Comme dans le cas de *cuivré-cuivreux*, le *sens prédictible* susceptible de dénoter la comparaison serait «qui a un trait typique de Nb», rendu par la paraphrase /qui a la consistance du fer/.

Les séries binaires *glacé-glaceux*, *givré-givreux* opposent leur sens dénotatif, rendu par le suffixe *-é*, au sens spécialisé véhiculé par *-eux*. Il s'agit d'une opposition référentielle mettant en lumière la dichotomie /+ présence/ vs. /- présence/ du référent de base. Ainsi, alors que *glaceux*¹¹ et *givreux* expriment la présence de taches blanches lorsqu'ils sont issus d'un Nb [+ nom concret], *glacé* et *givré* reçoivent la même interprétation, appliqués à un nom de masse concret, entre autres, Nb [+ n. masse concret]. Aussi la dichotomie est-elle référentielle, à savoir [+ n. concret] vs. [+ n. masse concret]. Les adjectifs *glaceux*, *givreux* sont donc synonymes lorsqu'ils dénotent la présence du référent désigné par le Nb [+ n. concret].

D'autre part, il convient de souligner que l'emploi spécialisé des adjectifs efface toute marque quantifiante habituellement attribuée au suffixe *-eux*, comme il a déjà été dit. Dans le cas des adjectifs *glaceux*, *givreux*, le suffixe *-eux* ne sélectionne plus le sème /+quantité/ lorsqu'il opère sur un Nb concret spécialisé dont la seule présence est distinctive par rapport à d'autres classes référentielles. Par exemple, le syntagme *pierres givreuses* désigne un type de pierres précieuses: celles qui présentent des glaces dans son acception technique (des taches blanches), aussi les distingue-t-on des autres gemmes qui n'en possèdent pas.

Bien que la séquence *glacé-glaceux* ne s'oppose que du point de vue référentiel, le doublet *givré-givreux* fait pourtant l'objet d'une double opposition. Outre une opposition référentielle, la série binaire *givré-givreux* met en relief la dichotomie /+possession/ vs. /+ressemblance/, de sorte qu'il s'agit non plus d'une opposition référentielle mais sémantique. En effet, les deux adjectifs opèrent sur le même Nb, à savoir [+ n. masse concret] mais se distinguent dans leur interprétation:

- *givré*: /qui contient du givre/; */qui ressemble au givre/
- *givreux*: /qui ressemble au givre/; */qui contient du givre/

¹¹ La catégorie référentielle désignée par le substantif primitif peut être un nom de masse concret, c'est-à-dire, une couche de glace dans son acception commune ou un substantif concret désignant un cristal blanc ou une tache de la même couleur que l'on rencontre parfois sur certaines pierres précieuses (sens spécialisé).

Le Nb du terme *glaceux* possède, en somme, trois possibles référents:

- Nom de masse concret (désigne communément l'eau ou la crème congelée).
- Substantif concret (désigne, par analogie, le verre et spécialement les taches blanches).

Lorsque le terme se spécialise dans le domaine de la joaillerie, *glaceux* et *givreux* dénotent la présence du Nb quand il désigne un substantif concret.

Cette opposition vaut également pour le doublet *ciré-cireux* dont le premier terme indique la possession face à *cireux* qui marque la ressemblance. Il est curieux de constater à ce propos l'inaptitude de l'adjectif *glaceux* à l'expression de la ressemblance quel que soit le référent désigné par le Nb, alors que le terme *givreux* peut évoquer ce sens lorsqu'il opère sur un nom de masse concret, comme il a déjà été dit:

- givreux: /qui ressemble au givre/
- glaceux: */qui ressemble à la glace/

Une autre caractéristique qu'il convient de souligner est que les adjectifs *glacé*, *givré*, *ciré*, issus d'un nom de masse concret, partagent le trait sémique /+ transformation/ dans la mesure où ils font référence à un état ou une action implicitement déterminés par les verbes *glacer*, *giver*, *cirer*. Il est bon de préciser que les termes ainsi définis conservent le sens *prédictible* «qui contient Nb», bien que ce dernier ne soit à leur égard qu'approximatif. Nous tentons par ce moyen de regrouper les nombreuses paraphrases éventuellement dégagées par ce type d'adjectifs en une seule définition sémantique, compatible avec les sèmes associés aux noms primitifs dont ils sont issus. Nous évitons ainsi des gloses, comme: *parquet ciré* /qui est passé à la cire/, *lac glacé* /qui est converti en glace/, *parebrise givré* /qui est couvert de givre/.

Vu l'étroit rapport de ce type d'adjectifs avec une notion verbale qui implique un état successif, une évolution (*glacé*, *givré*) ou un état durable (*ciré*) ils ne sont point aptes à véhiculer l'idée de ressemblance. C'est pourquoi *ciré*, *givré*, qui dénotent la possession, s'opposent à *cireux*, *givreux*, qui expriment une relation analogique. Observons pourtant l'aptitude de l'adjectif *glacé* à l'expression d'un sens implicitement connotatif lorsque le Nb est un nom de masse concret dont la caractéristique saillante est celle d'évoquer la propriété sensorielle /+ température/. C'est le cas lorsque la propriété gradable «froid» est attribuée au degré maximal au référent du Nr, comme: *eau glacée*, dont le sens est proche de l'interprétation /eau très froide/.

Le Nr n'est quant à lui soumis à aucune restriction sémique, puisqu'il peut éventuellement référer à des substantifs [+ humain] ou à des noms caractérisés par le trait [+ concret]. Le terme *glacé* est susceptible d'exprimer ce sens lorsque le sème /+ transformation/ s'efface devant le sème /+ température/ où la propriété «froid» est attribuée par métonymie au référent du Nr, comme dans l'exemple précédent *eau glacée*: /qui est froide comme la glace/.

Les considérations ci-dessus présentées nous permettent de constater les faits suivants:

1) La synonymie de certains doublets est souvent voilée par ce que nous pourrions appeler «sous-type sémique» associé au suffixe, autrement dit, certains termes qui partagent le même sens se distinguent en somme par la possibilité de l'un d'entre eux de se spécialiser dans son étiquette sémantique. Il en est ainsi de la séquence *lainé-laineux* où le deuxième terme véhicule l'idée d'abondance, que nous considérons comme un sous-type sémique. Ce

mot est caractérisé par une étiquette sémantique secondaire face à l'adjectif *lainé*, qui n'exprime aucune caractérisation de ce type. Le doublet partage pourtant la présence du sème /+ possession/, que nous désignons comme «type sémique». En guise d'exemple, le syntagme *drap laineux* indique que le drap tient chaud par sa grande quantité de laine, tandis que *peau lainée* souligne seulement qu'il s'agit d'une peausserie faite en laine face à d'autres types de peausseries. De la même façon, on ne dira pas *mouton lainé* mais *mouton lainier* dans la mesure où tous les moutons fournissent de la laine mais un *mouton lainier* est spécialement réputé pour sa laine et en général destiné au commerce de la laine. L'adjectif *lainier* remplace dans ce cas le terme *laineux*, qui pourrait prédictiblement s'appliquer aux animés. Ainsi, bien que le syntagme *mouton laineux* ne soit pas attesté il établit, à notre avis, une relation sémantique quantifiante tout à fait acceptable du point de vue morphologique et sémantique. C'est pourquoi nous pensons que cette séquence pourrait éventuellement véhiculer le sens de /mouton qui fournit beaucoup de laine/, à la seule différence qu'il s'agirait dans ce cas d'une qualification descriptive alors que *mouton lainier* établit une sous-classe référentielle par rapport à l'ensemble des moutons.

2) D'autres traits distinctifs sont à rattacher à la typologie lexicale des noms de base ainsi qu'à leurs étiquettes sémantiques. En guise d'exemple, les doublets *argenté-argenteux*, *glacé-glacéux* présentent une typologie référentielle distinctive. En effet, leur Nb réfère à deux ou plusieurs catégories lexicales, de telle sorte que la dichotomie sémantique porte sur le référent primitif et ses caractéristiques sémiques:

A) Traits référentiels distinctifs concernant le Nb:

argenté [+ matière, métal] vs. *argenteux* [- matière, métal]¹²
argenté [+ matière, métal] vs. *argentín* [+ nom propre]
argenteux [- matière, métal] vs. *argentín* [+ matière, métal]
givré [+ n. masse concret] vs. *givreux* [+ n. concret]
glacé [+ n. masse concret] vs. *glacéux* [+ n. concret]

Le même adjectif peut également référer à des concepts différents:

argenté [+ matière, métal] vs. *argenté* [- matière, métal]
argentín [+ matière, métal] vs. *argentín* [+ nom propre]
veiné [+ n. partie anatomie] vs. *veiné* [- n. partie anatomie]

Ces adjectifs reçoivent visiblement des interprétations différentes en fonction du Nb dont ils sont issus:

¹² Le référent marqué [+ matière, métal] désigne le métal précieux, [- matière, métal] fait référence à la monnaie, [+ nom propre] désigne le pays et l'adjectif correspondant le pays d'origine.

argenté /qui a la couleur de l'argent/ vs. /qui a beaucoup d'argent/
argentin /qui a la sonorité de l'argent/ vs. /qui est originaire de l'Argentine/

B) Étiquettes sémantiques secondaires distinctives:¹³

argenté /+ couleur/ vs. *argentin* /+ sonorité/
cendré /+ couleur/ vs. *cendreur* /+ consistance/

Ces termes partagent le même type sémique, à savoir la ressemblance mais se distinguent dans leur sous-type sémique. En effet, *argenté* exprime une *dénotation analogique métonymique* relative à la couleur, comme dans l'exemple *papier argenté*: /qui a la couleur de l'argent/, *argentin* dénote le même sens appliqué cette fois à une qualité de l'ouïe, tel que: *son argentin* /qui a la sonorité de l'argent/, par analogie /qui résonne clair comme l'argent/.

3) Il est des cas où les doublets, issus de la même base référentielle, présentent une opposition sémique proprement dite, c'est-à-dire, que leurs traits distinctifs se rapportent directement aux types sémiques. Pour illustrer cette observation, les séries binaires ci-dessous sont réduites à l'opposition sémique suivante:

*ciré*¹⁴ /+ possession/ vs. *cireux* /+ ressemblance/
cuivré /+ ressemblance/ vs. *cuivreux* /+ possession/
cendré /+ ressemblance/ vs. *cendreur* /+ possession/
lainé /+ possession/ vs. *laineux* /+ ressemblance/
paillé /+ ressemblance/ vs. *pailleux* /+ possession/

Nous trouvons cette opposition notamment dans les syntagmes *cheminée cuivreuse* /qui est en cuivre/, *tintement cuivreux* /qui a la sonorité du cuivre/, *visage cireux* /qui a la couleur jaune de la cire/, *chaussures cirées* /qu'on a passées à la cire, au cirage/.

L'opposition sémique concerne également les doublets qui possèdent des catégories référentielles différentes, comme:

[+ matière, métal] *argenté* /+ ressemblance/ vs. [- matière, métal] *argenteux* /+ possession/
 [+ matière, métal] *argenté* /+ ressemblance/ vs. [+ nom propre] *argentin* /+ origine/

Lorsque le référent désigne un nom de matière il en résulte que le doublet *argenté-argentin* exprime relativement le même sens mais il se distingue dans ses sous-étiquettes sémantiques. Il s'oppose inévitablement quand il s'agit de deux référents distincts, le métal ou la monnaie d'un côté (*argenté*), le pays de l'autre (*argentin*).

¹³ Nous signalons par des barres obliques les sous-types sémiques distinctifs, autrement dit, le type d'analogie établie pour chaque adjectif: /+ couleur/ s'il y a ressemblance de couleur, /+ sonorité/ quand la comparaison porte sur la résonance et ainsi de suite.

¹⁴ L'adjectif *ciré* présente en outre le sous-type sémique /+ transformation/.

Nous pouvons en déduire que la synonymie sémantique des doublets semble étroitement liée au Nb sur lequel opère le suffixe, spécialement lorsque l'adjectif dérivé désigne plus d'une catégorie référentielle. Nous venons en effet de constater que le parallélisme de la séquence *argenté-argentin* n'est valable que si le nom de base réfère au métal.

De même, le doublet *argenté-argenteux* n'est synonyme que lorsque la catégorie référentielle représentée par le Nb désigne la monnaie et s'oppose forcément quand le premier terme se rapporte au métal¹⁵. Les deux adjectifs expriment la possession, comme dans les exemples *homme argenté* /qui a beaucoup d'argent/, *pays argenteux* /qui est très riche/. Il se peut qu'il y ait dans ce cas une neutralisation du trait sémantique /+ quantité/ par l'association sémantique de la notion d'argent à celle de richesse.

4) Le suffixe *-eux*, visiblement productif dans la formation d'adjectifs dérivés dénotant l'abondance, ne l'est plus dans la création de lexicalisations étant donné probablement la présence de cette étiquette sémantique secondaire. Le suffixe tend cependant à la spécialisation de certaines bases de matière, comme: *ferreux*, *cuivreux* dans les syntagmes *sels ferreux*, *oxyde cuivreux*. Il en est ainsi de *ferrique*, *cuivrique* et d'autres adjectifs, tels que: *sulfureux*, *chlorydrique*, etc., qui ne s'appliquent que dans le domaine de la chimie. En revanche, *ferré*, *cuivré* ne sont point aptes à désigner un concept appartenant au domaine chimique. Les adjectifs *givreux*, *glaceux* sont également susceptibles d'un emploi technique face à *givré*, *glacé* qui ne s'appliquent qu'au domaine non scientifique.

5) L'élément *-é* ne véhicule pas la notion d'abondance mais dénote simplement la présence du référent désigné par le Nb, aussi le suffixe tient-il compte de la dichotomie /+ présence/ vs. /- présence/ de l'objet représenté par le nom de base, tandis que *-eux* illustre l'opposition /+ quantité/ vs. /- quantité/. Prenons en guise d'exemple les séquences *lainé-laineux*, *veiné-veineux*.

L'adjectif *veiné* dénote la présence du référent désigné par la base. Nous avons déjà dit à ce sujet (cf. & 3.1.) que le référent peut être un substantif concret qui désigne les nervures ou filons¹⁶ que l'on trouve à la surface d'une matière ou bien, par opposition à *artériel*, il peut se rapporter au vaisseau veineux. En effet, *veiné* souligne la présence saillante et visible de veines bleues dans une partie du corps (mains et jambes surtout) mais le suffixe ne sélectionne pas la marque de nombre, dans la mesure où toutes les personnes possèdent à leur naissance le même nombre de veines. C'est pourquoi l'adjectif *veineux* ne véhicule la notion d'abondance que lorsque le Nb réfère au substantif concret qui désigne les veines

¹⁵ L'adjectif *argenteux* n'est attesté que dans un seul sens. Le T.L.F. souligne qu'il s'agit d'un terme vieilli qui n'est plus en usage actuellement. Nous l'avons pourtant relevé pour renforcer nos observations sur la diversité sémantique des suffixes, appliqués à un même nom de base. La catégorie référentielle du terme *argenteux* désigne exclusivement la monnaie.

¹⁶ Le *Petit Robert* définit ainsi l'adjectif *veiné*: «1° Qui présente des veines bleues apparentes sous la peau. Qui présente des nervures saillantes (feuilles des végétaux). 2° Qui présente des veines (III), des filons. - Qui présente des veines (bois, pierres dures). *Bois veiné*» (P.R., s.v. *veiné*).

du bois. La séquence *bois veiné* signale la présence de veines attribuées au bois à travers une qualification descriptive, face à d'autres bois qui ne possèdent pas de veines, alors que *bois veineux* souligne cette même caractéristique en lui attribuant un degré intensif.

Lorsque le nom de base se rapporte au vaisseau veineux la marque de nombre est non pertinente comme il a déjà été dit. C'est la raison pour laquelle le suffixe *-eux*, associé à des Nb désignant une partie de l'anatomie, perd éventuellement son sens déductible (il ne marque ni la ressemblance, ni l'abondance) en faveur d'une interprétation concernant le domaine spécialisé de la médecine. À ce propos, les syntagmes *vaisseau veineux*, *voie veineuse*, *sang veineux* et d'autres structures aux bases sémantiquement apparentées (*système nerveux*, *système pileux*) ont un sens spécifique non prédictible. Il s'agit de syntagmes appellatifs qui ne reçoivent aucune interprétation de type paraphrastique mais qui doivent être conçus comme des unités lexicales. Nous pensons que ces syntagmes sont fortement restrictifs puisqu'ils dénomment une classe référentielle, ce qui leur permet d'acquérir des propriétés classificatoires. Sur le même modèle nous avons: *système sanguin*, *système veineux*, *voie ferrée*, *voie terrestre*, etc.

On ne dira pas, par exemple, d'une personne qui a beaucoup de poils qu'elle est pileuse mais poilue, de même que *système pileux* ne signifie pas /qui a beaucoup de poils/ ou *bras veineux* /qui a beaucoup de veines/. Les adjectifs issus d'un nom de base désignant une partie du corps indiquent la présence du référent désigné par le substantif primitif, comme *veiné*, *denté* dans les exemples du type: *feuille dentée*, *mâchoire dentée*¹⁷, qui signalent la présence de dents face aux feuilles et mâchoires qui n'en possèdent pas. C'est la raison pour laquelle les formes **poilé*, **ventré*, **juté*, **chevelé* ne sont pas tolérées, vu qu'elles sont sémantiquement immotivées. Constructibles du point de vue morphologique, elles sont sémantiquement incompatibles en ce sens que toutes les personnes ont un système pileux et que toutes les oranges possèdent plus ou moins de jus comme partie essentielle des référents du Nr. Ainsi il n'est pas rare de trouver des syntagmes, comme: *orange juteuse* /qui a beaucoup de jus/ ou *homme chevelu* /qui a beaucoup de cheveux/, alors que les séquences **orange jutée* /qui contient du jus/ et **homme chevelé* /qui a des cheveux/ sont agrammaticales.

C'est le suffixe *-u* qui sert, par conséquent, à véhiculer la notion d'abondance lorsque la base désigne une partie du corps. Tel est le cas de *poilu*, *ventru*, *barbu*, *chevelu*, qui mettent en lumière le degré intensif sauf quand les adjectifs font partie de syntagmes idiomatiques, comme: *cuir chevelu*.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

L'analyse qui vient d'être faite des relations sémantiques associées aux suffixes et des différences référentielles des bases sur lesquelles il s'appliquent nous a permis de conclure

¹⁷ Exemple que nous empruntons à Méliis-Puchulu (1991: 52).

que les adjectifs dérivés, issus de la même base nominale, peuvent faire l'objet d'une équivalence sémantique, d'une opposition ou simplement manifester des nuances distinctives sans altérer le sens des séries binaires envisagées. Nous attribuons ces différentes valeurs au sens déductible des suffixes et aux sèmes qui les composent. Aussi nous rangeons-nous à l'opinion de Corbin et de Méliis-Puchulu lorsqu'il s'agit de soutenir que le sens des adjectifs dérivés est prédictible.

Nous pensons, en effet, que les suffixes véhiculent un ou plusieurs *sens prédictibles* avant et après le procès dérivationnel et qu'ils font l'objet d'une sélection rigoureuse des bases sur lesquelles ils opèrent. Avant le processus de dérivation, les sens ne sont que virtuels mais l'actualisation a pourtant lieu après le procédé morphologique dérivationnel, lorsque le suffixe sélectionne la catégorie référentielle sur laquelle il s'applique. Nous n'avons considéré dans cette étude que la prédictibilité sémantique des suffixes après l'opération de dérivation et, à l'exclusion de quelques rares exceptions et des cas de lexicalisation, les sens exprimés par les adjectifs analysés sont pour la plupart en accord avec les propriétés sémiques évoquées par les suffixes qui les construisent.

Ce travail nous a également permis de conclure que lorsque deux ou plusieurs suffixes partagent un ou plusieurs sèmes, ils sont susceptibles d'opérer sur la même base nominale. Dans ce cas, l'équivalence sémantique se réduit à une équivalence sémique, comme c'est le cas de *cebré-cebreux*, *cuivré-cuivreux*, qui manifestent l'étiquette sémantique de la ressemblance. Nous avons aussi constaté que les doublets qui opposent des valeurs distinctives tout en exprimant le même sens véhiculent pour la plupart une interprétation métaphorique et que la différence se trouve dans ce que nous avons dénommé «sous-type sémique», non dans le trait sémantique lui-même. Tel est le cas de *argenté-argenté*, qui reçoivent une interprétation métaphorique portant sur la couleur dans le premier cas, sur la sonorité dans le deuxième.

Nous sommes également parvenue à la conclusion que les deux suffixes qui ont été analysés expriment la possession et la ressemblance, que nous considérons comme des types sémiques, à la seule différence que le suffixe *-eux* se spécialise dans son étiquette sémantique. Aussi partagent-ils une équivalence sémique où le seul trait distinctif est le «sous-type sémique» /+ abondance/ que nous attribuons au suffixe *-eux*, absent dans les définitions sémiques des exemples dérivés à l'aide de l'élément *-é*.

Nous avons observé que certains traits oppositionnels sont à rattacher à la typologie référentielle désignée par le Nb des adjectifs dérivés. Ainsi un même nom de base qui réfère à deux ou trois concepts différents a plus de possibilités de recevoir plusieurs types d'interprétations. Dans ce cas, l'opposition sémantique ne concerne pas le rapport établi entre le suffixe et sa base nominale mais directement le référent primitif de l'adjectif dérivé. Il s'agit d'une dichotomie référentielle, comme: *argenté-argenteux*, *glacé-glaceux*, *veiné-veineux*.

Rappelons brièvement les propriétés attribuées aux suffixes au cours de cette étude:

1) Le suffixe *-eux* véhicule un seul sens, celui de possession quantifiante, lorsqu'il est appliqué à une base abstraite, par exemple: *voix harmonieuse* /qui a beaucoup d'harmonie/ et deux sens quand il se rapporte à d'autres types de bases, étant donné que l'adjectif reçoit ici deux interprétations:

- l'interprétation métaphorique avec un sens de ressemblance: *teint cireux* /qui a la couleur de la cire/.

- l'interprétation non métaphorique avec un sens de possession: *étang poissonneux* /qui a beaucoup de poissons/.

2) Lorsqu'ils expriment la ressemblance, les suffixes *-eux*, *-é* ont en commun le sens «qui a X typique de Nb», X désignant le goût, la couleur, le comportement ou une autre propriété typique du référent de base. Tel est le cas de *chat tigré*, *gris argenté*, *cuir marbré*, *mur lézardé*, *nuages cuivreux*, *visage cireux*. Ce type d'analogie nous l'avons appelée *dénotation analogique métonymique*, visiblement productive avec un Nb [+ animé] ou [+ matière] lorsque l'adjectif dérivé reçoit une interprétation métaphorique.

Les Nb [+ matière] et ceux qui désignent un produit sont également productifs dans la formation d'adjectifs qui dénotent la possession, comme: *terre boisée*, *harnais cuivré*, *minerais cuivreux*, *produit lacté*, *tartine beurrée*, *Pierre diamantée*, *eau salée* (cf. par contre *salin*, *diamantin* qui expriment la ressemblance). Il convient de souligner à ce propos l'inaptitude du suffixe *-é* à véhiculer la notion de possession lorsqu'il est issu d'un Nb [+ animé]. Ainsi *tigré* aura toujours un sens connotatif quel que soit le Nr envisagé (cf. par contre *poissonneux* qui reçoit l'interprétation non métaphorique). En revanche, lorsqu'il est associé à ce même type de bases le suffixe *-eux* exprime un sens dénotatif, comme dans le syntagme *étang poissonneux* qui signifie non pas **/qui ressemble aux poissons/* mais */qui est plein de poissons/*.

Nous en avons déduit que l'interprétation de certains adjectifs dérivés dépend exclusivement des suffixes dont ils sont issus. Ainsi *cireux* est sémantiquement et morphologiquement déterminé par son suffixe, indépendamment du substantif recteur. L'adjectif reçoit dans tous les cas la même interprétation */qui a couleur de cire/*, indépendamment du nom auquel il s'applique. Le terme *cireux* sera toujours un adjectif qualificatif qui exprime la ressemblance.

3) Nous sommes parvenue à la conclusion que les adjectifs dérivés issus des noms de parties du corps dénotent l'abondance à l'aide du suffixe *-u*, de sorte que ce dernier n'est apte qu'à véhiculer cette étiquette sémantique et s'oppose systématiquement à tout autre suffixe qui ne possède pas cette propriété. Nous dirons que le suffixe *-u* exprime un seul sens *prédictible* et qu'il se rattache prioritairement à des bases désignant des noms de parties du corps, comme: *poilu* dans *torse poilu*¹⁸ ou *charnu* dans *bras charnu*.

¹⁸ Il est pourtant des cas où le suffixe perd son sens *prédictible*, lorsque le mot est lexicalisé. L'adjectif *têteu*, par exemple, ne signifie pas **/qui a beaucoup de têtes/* ou **/qui a une grande tête/* mais */qui est*

4) Nous avons observé que le *sens prédictible* s'efface lorsque les suffixes font partie de syntagmes lexicalisés ou qu'ils induisent une interprétation spécifique quand ils s'appliquent à des noms de base spécialisés. Tel est le cas de *système pileux*, *voie veineuse*, *voie ferrée*, qui n'expriment pas une propriété de l'objet dénoté par le substantif recteur mais une classe référentielle. Aussi *pileux* ne signifie-t-il pas */qui a beaucoup de poils/ ou */qui ressemble aux poils/ dans la séquence *système pileux* mais le syntagme indique qu'il s'agit d'une catégorie référentielle susceptible d'être opposée à d'autres unités lexicales équivalentes, comme: *système veineux*, *système sanguin*. Alors que l'adjectif *vitré* a un *sens prédictible* dans *portail vitré* /qui contient des vitres/ il n'en est pas de même de *corps vitré*, qui désigne spécialement une substance de l'oeil. Nous en déduisons que les suffixes ont en général un *sens prédictible* suivant le Nb auquel ils se rapportent, pourvu que ce sens soit sémantiquement compatible avec le nom qu'ils déterminent. L'incompatibilité a plus de chances de surgir avec des Nr abstraits ou trop vagues. Par exemple, le syntagme *corps vitré* ci-dessus mentionné ne pourra pas signifier */qui contient des vitres/ dans la mesure où cette interprétation est absolument dépourvue de sens vis-à-vis du Nr envisagé. L'interprétation métaphorique ne semble pas convenir non plus, vu que l'on imagine difficilement un corps (dans quelque sens que ce soit) en forme de vitre ou ayant une autre caractéristique distinctive d'une vitre. Il y a donc une incompatibilité sémantique entre le Nr *corps* et l'adjectif dérivé *vitré*, qui pourra être palliée moyennant une entrée lexicale spécialisée.

5) Le caractère *prédictible* des suffixes peut donner lieu à l'apparition de mots nouveaux, comme l'exemple relevé chez Sauvageot (1974: 35): *zone avalancheuse*, sur le modèle du syntagme *zone montagnaise*. Le sens de l'adjectif s'accorde avec le *sens prédictible* du suffixe:

zone avalancheuse: /qui est pleine d'avalanches/. Présence du sème /+ abondance/

La prédictibilité des suffixes favorise, en somme, la formation de nouveaux adjectifs à la condition que leurs constituants soient sémantiquement compatibles. Par exemple, sur le modèle de *ferré*, *cuvré*, *ciré* on pourrait construire l'adjectif *bétonné* évoquant le sens prédictible dénotatif. Ainsi *mur bétonné* voudrait dire /qui est construit avec du béton/, interprétation éventuellement déduite d'après la nature du Nb et le sens prédictible du suffixe.

Tout comme les verbes *cirer*, *givrer*, *glacer*, observons également que le verbe *bétonner* est attesté dans le sens de «construire avec du béton» et que l'adjectif suffixé correspondant a malgré tout un sens qui n'est pas hérité de la base. Aussi *bétonné* n'est-il pas encore attesté dans le *sens prédictible* que nous nous proposons de lui donner, interprétation que nous justifions du point de vue dérivationnel et sémantique.

obstiné/. Il est également un deuxième cas où le suffixe ne dénote pas l'abondance mais la forme, comme dans les exemples suivants empruntés à Méliis-Puchulu (1991: 42-43): *pointu*, *fourchu*, *crépu*, qui expriment selon cette linguiste le sens prédictible /en forme de Nb/.

Nous présentons à la suite une brève récapitulation de la typologie des bases sur lesquelles s'appliquent les suffixes analysés dans notre étude:

Nb	Suffixes	Exemples
[+ abstrait]	- é, - eux	<i>névrosé, courageux</i>
[+ concret]	- é, - eux, - u	<i>denté, coquilleux, ventru</i>
[+ animé]	- é, - eux	<i>tigré, poissonneux</i>
[+ nom de matière]	- é, - eux	<i>cuvré, ferreux</i>

Nous concluons en affirmant que la sémantèse des suffixes n'est point arbitraire mais motivée et que ceux-ci ne sont pas, selon la terminologie de Marchand (1966: 138), de simples *marqueurs catégoriels* mais ont des *sens prédictibles* rarement univoques appliqués à une typologie référentielle des bases sur lesquelles ils opèrent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bosque, I. (1993): «Sobre las diferencias entre los adjetivos relacionales y los calificativos», *Revista Argentina de Lingüística* 9/1-2, pp. 9-48.
- Corbin, D. (1985): «Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical», *Langue Française* 66, pp. 54-76.
- _____ (1991): «La formation des mots: structures et interprétations», *Lexique* 10, pp. 7-30.
- Corbin, D. et P. (1991): «Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*», *Lexique* 10, pp. 61-145.
- Gawelko, M. (1975a): «Sur la classification sémantique des adjectifs suffixés», *Lingua* 36/4, pp. 307-323.
- _____ (1975b): «Adjectifs dérivés de noms animés dans les langues allemande, française et polonaise. Étude de grammaire contrastive», *Revue Roumaine de Linguistique* 20/3, pp. 271-283.
- Kim, M. S. (1985): *Les adjectifs de relation concernant le vocabulaire politique, économique et social en français moderne*. Thèse de doctorat. Paris III: Université de la Sorbonne Nouvelle.

- Kim, M.S. (1995): «Sur les adjectifs de relation dérivés de noms propres», *Le Français Moderne* 63/1, pp. 42-54.
- Lago, J. (1986): *La acumulación de adjetivos calificativos en la frase nominal del francés contemporáneo*. Universidad de Santiago de Compostela, Anexo 26 de Verba.
- Lang, M.F. (1992): *Formación de palabras en español*. Madrid: Cátedra.
- Marchand, H. (1966): «On attributive and Predicative Derived Adjectives and Some Problems Related to the Distinction», *Anglia* 84/2, pp. 131-149.
- Mélis-Puchulu, A. (1991): «Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de 'relation'», *Lexique* 10, pp. 33-60.
- Merle, G. et alii. (1989): *Les mots nouveaux apparus depuis 1985*. Paris: Belfond.
- Nicolas, Chr. (1996): «Motivation morphologique et ambiguïté sémantique», *L'information grammaticale* 68, pp. 47-49.
- Stati, S. (1973): «Autour du système sémantique des adjectifs», *Revue Romane* 8/1-2, pp. 286-293.
- Rey-Debove, J. (1985): *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*. Paris: Le Robert.
- Robert, P. (1967): *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove. Paris: Le Robert.
- Sauvageot, A. (1974): «Le problème de l'adjectif en français», *Le Français dans le Monde* 103, pp. 32-35.
- T.L.F. (1971-1994): *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19e et du 20e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris: Éditions du C.N.R.S. (t. 1-10) / Gallimard (t. 11-16). Publié sous la direction de Paul Imbs / Bernard Quemada.